

## "Ni Noirs, ni Arabes" pour la venue de Shimon Peres à Paris ? La SNCF mise en cause



La SNCF aurait selon le syndicat SUD procédé à un tri de ses salariés à l'occasion de la visite du président israélien.

Un petit air de discrimination souffle sur la France... Le syndicat SUD Rail assure en effet qu'il y aurait eu un tri du personnel d'une filiale de la SNCF pour la venue du président israélien Shimon Peres à la Gare du Nord le 8 mars dernier.

Le syndicat explique ainsi que pour l'arrivée de Shimon Peres en France par le Thalys de 10h35, "la SNCF avait commandé trois porteurs à sa filiale Itirémia pour s'occuper des bagages de la délégation israélienne".

Jusque-là rien d'anormal. Mais selon SUD Rail, le responsable de la filiale de la SNCF aurait mené la veille une sorte de "marché" parmi les membres du personnel excluant notamment les "Noirs et les Arabes". La raison : cela n'aurait pas été bien vu d'avoir des "salariés musulmans pour accueillir le chef d'Etat israélien". Le responsable assure qu'il ne s'agissait que de mesures de sécurité.

Itirémia est-elle la seule fautive dans l'opération ou a-t-elle travaillé de concert avec la SNCF ? SUD affirme que la SNCF a transmis les consignes "par courriel" ce que dément la direction du groupe ferroviaire qui indique que la "SNCF n'a reçu aucune demande des services du président israélien, M. Shimon Peres, ni du ministère français des Affaires étrangères relative aux personnels concourant à ce déplacement, et n'a, en aucun cas, émis de telles instructions auprès de son prestataire bagagiste, la société Itirémia".

La pétition signée par les salariés d'Itirémia de Paris Nord envoyé au directeur de la filiale SNCF fait pourtant des remous puisque toujours selon SUD les responsables du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de la filiale ont organisé le 25 mars une réunion extraordinaire pendant laquelle "le directeur général de la filiale a dit que les choix [des porteurs] avaient été faits en fonction de l'apparence des salariés".

Le représentant syndical au CHSCT également responsable SUD Bruno Vergerolle a par ailleurs expliqué que le directeur général d'Itirémia leur a alors "expliqué que c'était par précaution, pour éviter aux salariés de subir des vexations de la part du service de protection des hautes personnalités et du corps diplomatique".

Une enquête interne, toujours "en cours" selon l'entreprise ferroviaire, a bien évidemment été lancée par le CHSCT.

Pour rappel, les 350 salariés d'Itirémia s'occupent aussi bien des objets trouvés, que des consignes et du port de bagages.